

Isolation, chauffage, fenêtres...
Vous avez un projet de travaux ?

écoTravo, votre conseiller
rénovation énergétique à
Rennes Métropole



écoTravo
RENNES MÉTROPOLE

ADEME



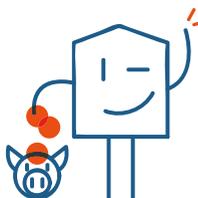
Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



MET
vivre en intelligence



Vous êtes propriétaire de votre maison et comptez effectuer des travaux de rénovation énergétique ?



La rénovation énergétique permet non seulement de réduire les consommations et factures d'énergie de votre logement mais aussi d'en améliorer le confort thermique. Vous augmentez par la même occasion la valeur patrimoniale de votre bien grâce à une meilleure performance énergétique.

Qu'il s'agisse de travaux de chauffage, de remplacement de fenêtres, d'isolation, etc., vous avez certainement besoin de conseils pour mener à bien votre projet.

Pour vous aider dans vos démarches, Rennes Métropole, avec le soutien de la Région Bretagne, de l'Ademe Bretagne et en collaboration avec les acteurs locaux de la rénovation vous propose un nouveau service :

écoTravo.

DES CONSEILS GRATUITS ET INDÉPENDANTS

En contactant le :

 **0 800 000 353**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

vous serez mis en relation avec un conseiller, partenaire de Rennes Métropole (ALEC, ADIL). Il répondra à vos premières questions et envisagera avec vous le parcours adapté à votre projet de rénovation.



Aujourd'hui, dans la métropole, 33 000 maisons individuelles construites avant 1989, affichent une consommation classée énergivore (étiquette énergie D ou moins performante).

DES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Vous pourrez rencontrer gratuitement un conseiller qui vous accompagnera dans votre projet (identifier vos besoins, les postes de travaux, lire un devis, monter un plan de financement...).

Pour vous y préparer, rendez-vous sur :

www.ecotravo.rennesmetropole.fr

et découvrez étape par étape, les questions à vous poser et toutes les informations utiles.

MENER UN PROJET DE RÉNOVATION, C'EST :



/1

Connaître son logement : faire un état des lieux de l'existant et des points faibles de l'isolation et des équipements de son logement



/4

Etablir ses devis et connaître les critères pour choisir une entreprise qualifiée



/2

Construire son projet de rénovation : identifier le type de travaux à engager



/5

Monter son plan de financement



/6

Réaliser son chantier



/3

Examiner ses possibilités de financement : connaître les aides financières et se renseigner sur les aspects juridiques et techniques



/7

Une fois les travaux finis, évaluer et suivre ses consommations.

PARTICIPEZ AUX

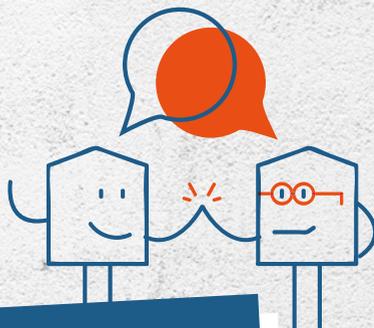
ATELIERS DE LA RÉNO

Chaque mois, venez échanger avec des conseillers de la rénovation et des particuliers qui comme vous sont engagés dans un projet de travaux.

Au menu : les aides financières, les relations contractuelles avec les entreprises, les autorisations administratives...
Gratuit, sur inscription.

Plus d'infos sur :

www.ecotravo.rennesmetropole.fr



Contactez votre conseiller
rénovation énergétique

0 800 000 353

services
et conseils
gratuits

écoTravo est un dispositif initié par Rennes Métropole avec le soutien de la Région Bretagne et de l'Ademe Bretagne et en partenariat avec l'ALEC, l'ADIL et l'ANAH.

Edition
Rennes Métropole
mai 2015



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



METROPOLE
rennes
vivre en intelligence